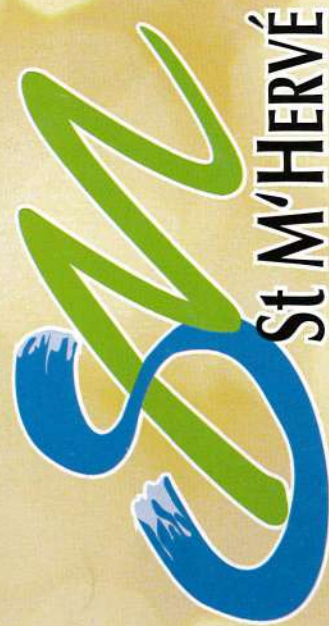


Décembre 2002
n°15

Informations municipales



Les Classes 2





SOMMAIRE

Le Mot du Maire 1

Vie locale :

Vie de la commune	2
Sécurité	3
Les sapeurs pompiers	5
L'Aménagement du bourg	6
Éclairages nouveaux	7
Le Plan Local d'Urbanisme.....	8
Le SMICTOM	10
L'Aide à la rénovation de l'habitat : le Pacte Arim 35	13
Interview boulangerie	14
L'Emploi	15
Notre école.....	17
La Ruche	20
Bibliothèque	21
Courrier du Mali - L'économie à St M'Hervé.....	25
Histoire de Saint M'Hervé.....	26

Vie associative :

Les Brioches de l'amitié	28
Les Anciens combattants	29
Club de l'amitié.....	30
Art floral - Le concours des maisons fleuries 2002	31
Comité des fêtes	33
Les Amis des sentiers de Haute Vilaine	37
Tennis	38
Volley-ball	40
Football	42
Gymnastique volontaire	44
Association foncière de remembrement - Animations jeunes 2003	45

Informations en vrac :

Vitry Communauté	46
Informations diverses	48

Dépot légal en préfecture : décembre 89 - N° 931 - Rédaction et mise en page : mairie de St M'Hervé - Impression : Imprimerie Courcoux - Vitry.



Vœux du Maire
Le 05 Janvier 2003
à 11 heures
Salle Louis Grimoux



LE MOT DU MAIRE

J'ai fait un rêve ...

Vous connaissez sans aucun doute cette réflexion, ce message, cette diatribe extrait d'un célèbre discours prononcé en 1963 par le pasteur MARTIN LUTHER KING.

J'ai fait un rêve ... MARTIN LUTHER KING, évoquait un monde meilleur où chacun pourra s'asseoir à la table de la fraternité.

J'ai rêvé à mon tour qu'il était possible sans doute de vivre mieux ensemble, de retrouver certaines valeurs oubliées, d'accorder ou simplement donner quelques signes d'amour...

J'ai rêvé qu'il était possible également de ne plus se noyer dans ce flot d'informations dramatiques qui écume nos journaux, hante nos esprits, heurte notre pensée et brise notre moral.

Que dire des simples incivilités dont nous sommes victimes au quotidien, des drames humains liés à la délinquance routière, à l'inconscience des hommes ?

Que pensez face aux attentats, à la violence, aux guerres, aux catastrophes qui n'ont plus rien d'exceptionnelles ?

Comment vivre sans ouvrir les yeux sur le monde qui nous entoure aux côtés de familles brisées et frappées par le malheur ?

J'ai fait un rêve qu'un jour, il sera possible de retrouver le sens de la morale civique, de l'éducation...être attentif aux autres, vivre ensemble dans le res-

J'ai fait un rêve aujourd'hui ...

Puisse le doux rêveur que je suis, effacer le cauchemar actuel !
C'est le vœux le plus sincère que je puis formuler en cette fin d'année.

B. BEAUDOUIN

Mais... cela n'empêchera pas
MARTIN LUTHER KING d'être abattu en 1968 victime de la violence des hommes.

VIE DE LA COMMUNE

24 NAISSANCES



♣ MULLER Caroline	La Maison de Terre	12 décembre 2001
♣ PORAS Kylian	2 rue des Sablonnières	20 décembre 2001
♣ LAMBERT Clarisse	Les Aulnaies	21 décembre 2001
♣ HÉRY Théo	La Grande Lansiguère	1 janvier 2002
♣ GUILLOUX Lisa	Les Prunelais	14 janvier 2002
♣ BOUTEMY Rozenn	Maillé	22 janvier 2002
♣ LEBOURDAIS Antoine	Les Landes du Faux	4 mars 2002
♣ BARBEDETTE Corentin	La Forgerie	16 mai 2002
♣ BILLON Justine	La Forgerie	10 juillet 2002
♣ TROPÉE Laura	2A rue Babin	24 juillet 2002
♣ BRICARD Gautier	2 square Princeville	27 juillet 2002
♣ PATTIER Grégory	Lacul de Loyère	7 août 2002
♣ PIROT Lucie	4 allée de Bretagne	12 août 2002
♣ JOUVRY Elodie	La Brayancière	8 septembre 2002
♣ HARDÉ Liza	Lacul de Loyère	10 septembre 2002
♣ HUET Léo	31 bis rue d'Ernée	17 septembre 2002
♣ GUILLON Alice	Les Bouffières	23 septembre 2002
♣ TRAVERS Kilian	La Visseule	10 octobre 2002
♣ MADELINE Ambre	La Forgerie	18 octobre 2002
♣ CAILLET Carlyne	38 rue de Vitré	29 octobre 2002
♣ JOLIVET Nicolas	La Maison de Terre	13 novembre 2002
♣ MELOT Justine	Le Rocher des Regrettis	22 novembre 2002
♣ GOUX Alexandre	La Poitevineière	28 novembre 2002
♣ BARBOT Mélanie	Les Aulnaies	04 décembre 2002

2 MARIAGES

- ♣ MADELINE Laurent et HUCHET Céline le 25 mai 2002
- ♣ SALMON Martial et POULARD Magalie le 20 juillet 2002

5 publications de mariages :



- ♣ DROUYÉ David et LEMOUSSE Nathalie mariés à ETRÉL-LES
- ♣ GALLON Anthony et CLEMENT Catherine mariés à BOURGON
- ♣ HIGNARD Pierre et BERNARD Laurence mariés à QUIMPER
- ♣ MURS Etienne et JAFFRET A-Gaëlle mariés STE RADEGONDE DES NOYERS
- ♣ ROULÉ Vincent et BAUDUCÉL Marina mariés à LA CROIXILLE

12 DÉCÈS

- ♦ CHAUPITRE Madeleine née BRIAND le 5 janvier 2002 à VITRÉ
- ♦ GALLON Dominique le 19 janvier 2002 à VITRÉ
- ♦ DIBON Marie née GALLON le 26 janvier 2002 à VITRÉ
- ♦ BOULIÈRE Michel le 17 février 2002 à VITRÉ
- ♦ ORRIÈRE Jean-Marie le 18 mars 2002 à VITRÉ
- ♦ LOUET Vincent le 21 mars 2002 à RENNES
- ♦ CHANTREL Cécile née GAUTIER le 6 juin 2002 à ST M'HERVÉ
- ♦ GARY Henri le 16 juin 2002 à ST M'HERVÉ
- ♦ BAUDUCÉL Marie née GRANGER le 22 juin 2002 à VITRÉ
- ♦ SICOT Simone née GAUTIER le 16 juillet 2002 à VITRÉ
- ♦ MEYNARD Jean-Claude le 23 septembre 2002 à ST M'HERVÉ
- ♦ BERNARD René le 6 octobre 2002 à VITRÉ

SÉCURITÉ

CHAUVES-SOURIS....ATTENTION.....DANGER !



Ce n'est pas le titre d'un sketch humoristique ou d'un film d'horreur mais une mise en garde des ministères de l'Environnement et de l'Agriculture. En France, comme dans toute l'Europe, les chauves-souris sont très petites et pèsent entre 5 et 45 grammes. Elles peuvent passer inaperçues. Elles chassent surtout la nuit et ont un rôle écologique essentiel en nous débarrassant d'insectes parfois nuisibles. Ces mammifères sont protégés en France et en Europe par la législation relative à la protection de la nature.

IL EST STRICTEMENT INTERDIT :

- ♦ De les tuer ;
- ♦ De les capturer ;
- ♦ De les transporter (vivantes ou mortes) ;
- ♦ De les commercialiser.

**LES CHAUVES-SOURIS PEUVENT
ÊTRE ATTEINTES PAR LA RAGE**

LA RAGE DES CHAUVES-SOURIS EST TRANSMISSIBLE A L'HOMME

La contamination peut se faire par :

- ♦ Morsure ;
- ♦ Griffure ;
- ♦ Léchage.



Les traces de contacts peuvent passer inaperçues.

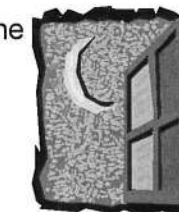
**N'ESSAYEZ PAS
DE CAPTURER
OU DE TUER UNE
CHAUVE-SOURIS
MALADE ET NE
TOUCHEZ PAS A
SON CADAVRE.**

PROTEGEZ-VOUS. NE LES TOUCHEZ PAS !

Si une chauve-souris est prisonnière dans une pièce de votre habitation :

- ♦ Ouvrez la fenêtre ;
- ♦ Éteignez la lumière ;
- ♦ Quittez la pièce.

La chauve-souris trouvera la sortie toute seule.



La rage est une maladie mortelle mais un traitement précoce permet d'éviter la maladie.

En cas de léchage, de griffure ou de morsure :

- ♦ Laver soigneusement la plaie avec du savon de Marseille ;
- ♦ Rincez abondamment et appliquez un antiseptique ;
- ♦ Consultez rapidement un médecin.



Si des chauves-souris ont élu domicile dans vos greniers ou dans vos garages, des associations spécialisées peuvent vous aider à vous en débarrasser.

**La direction départementale
des services vétérinaires
vous donnera tous les renseignements nécessaires.**

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

SOYEZ PRUDENTS ! LA JEUNESSE NE REND PAS IMMORTEL !

L'Ille-et-Vilaine se distingue cette année de façon négative :

- ♦ En 2001 les routes avaient fait 82 tués et 423 blessés graves ;
- ♦ Au 1er semestre 2002 on en était déjà à 70 tués et 512 blessés. Ce qui représente une augmentation de presque 100%.

La plupart de ces accidents sont dus au non-respect des règles de conduite et de circulation (vitesse, alcool, non-respect de la signalisation en général).

La mobilisation des personnes concernées par la sécurité est forte. Les campagnes de sensibilisation sont fréquentes et importantes. Pourtant les effets ne se font pas sentir.

Les accidents de la circulation touchant les jeunes entre 18 et 24 ans restent une préoccupation constante. Les jeunes représentent plus de 25 % des tués et des blessés ; plus de 50 % des accidents ont lieu le week-end.

Une campagne intitulée « CAPITAINE DE SOIRÉE » a eu lieu au mois de décembre.

Elle avait pour but de sensibiliser les jeunes usagers de la route et de les inciter à désigner, lors de leurs sorties, l'un d'entre eux qui s'abstient de consommer des boissons alcoolisées et ramène ses camarades en toute sécurité.

Cette campagne a eu lieu dans la première quinzaine de décembre avec une opération en discothèque le 7 et 14.

Ces conseils de prudence sont toujours d'actualité mais particulièrement pour les fêtes de fin d'année.



Amusez-vous mais n'oubliez pas de Revenir!

Choisissez un capitaine de soirée avant le réveillon!



CENTRE DE PREMIÈRE INTERVENTION DES SAPEURS POMPIERS DE ST M'HERVÉ

Suite à l'appel lancé dans le bulletin municipal de l'an dernier, nous avons pu intégrer dans notre équipe de sapeurs pompiers volontaires trois jeunes recrues :

- ♦ Monsieur AMIOT Freddy ;
- ♦ Monsieur BARBEDETTE Vincent ;
- ♦ Monsieur SUHARD Sylvain.

Les trois jeunes recrutés en septembre ont déjà commencé leur formation pour être opérationnels le plus rapidement possible.



- Monsieur LUCAS Jean-Yves a obtenu l'examen de Sergent bien mérité ;
- Monsieur POULARD Michel a été promu Caporal chef en début d'année ;
- Monsieur DROUYÉ David a passé avec succès l'examen de réanimation (CFAPSE) ;
- Monsieur TRAVERS Philippe poursuit la formation de Caporal ;
- Monsieur POULARD Yves a reçu, le 7 décembre à l'occasion de la Sainte Barbe, la médaille d'argent pour 20 ans de service au Centre d'Intervention de St M'Hervé.

2002 : 50ème anniversaire de la création du corps communal de sapeurs pompiers volontaires

⇒ Le 4 août 1952, Monsieur Pierre LECOURT, Maire, Monsieur Pierre BRISSIER, adjoint, et le conseil municipal décident la création d'un centre de secours contre l'incendie.

⇒ Monsieur Joseph CHAUVIN a été le premier Chef de centre.

De novembre 2001 à novembre 2002, 53 interventions dont 27 sur notre commune et 26 hors commune (Châtillon en Vendelais, Montautour et Princé) :



- ♦ 6 feux ;
- ♦ 7 accidents de circulation ;
- ♦ 20 secours à personne ;
- ♦ 7 interventions pour la pollution et le nettoyage de lieux ;
- ♦ 11 Apidés (destruction de guêpes et frelons) ;
- ♦ 2 divers.



Michel REVERDY

NOTRE EGLISE ET L'AMENAGEMENT DU BOURG

L'aménagement du bourg est en panne !

Il n'en finit pas en effet de ne pas commencer. 10 à 15 ans d'étude, d'esquisse et d'élaboration de notre projet d'aménagement du bourg viennent subitement d'être suspendu au DICDAT du TEMPS et des épreuves de l'AGE.

Nous sommes bien évidemment soucieux de la QUALITE de notre CADRE de Vie mais le passé semble nous avoir rattrapé.

L'HISTOIRE est un éternel recommencement

Remontons bien avant le Champ Dolent !

En 1810, Monsieur le Ministre de l'Intérieur évoquait à Monsieur le Préfet des Travaux d'importance à envisager :

- Réparation de l' EGLISE arrêtée à 533.57 €
- Restauration du presbytère estimée à 1.219.59 €

Tandis que le budget communal s'élevait à 76.52 €

La décision du Monsieur le Ministre fut claire et sans appel « Il convenait d'abandonner tout projet dans l'immédiat ».

Le 7 janvier 1844, une délibération du Conseil de la Fabrique nous apprend que : « le clocher se trouvait dans un tel état qu'il n'était plus possible d'y sonner les cloches sans risquer de le voir se démolir. Le Conseil Municipal évoquait le caractère insalubre de l'église ».

Il était demandé à Monsieur le Maire de faire dresser les plans de reconstruction et d'agrandissement. L'estimatif fut arrêté à 1.358.08 € avant d'atteindre, grâce à la générosité de tous, une enveloppe de 1.676.94 €.

En revanche, ce dossier devait recevoir l'avis du Conseil Local des Bâtiments Civils (équivalent du mot DDE) qui formula les plus grandes réserves, donna des instructions et refusa d'entériner le dossier présenté.

En l'année 1845, il fut alors décidé d'en construire une NEUVE..Le budget fut estimé à 13.720.41 €. L'édifice fut alors construit entre 1846 et 1848 et aménagé par les décennies suivantes.

Ne sommes nous pas en train de revivre le même film ? Le passé semble nous avoir rattrapé.

En effet...

En 2000, les services de la DDE, ayant pris connaissances de réserve évoquées quant à la structure du clocher de notre nouvelle église de ...1848, se montrèrent réservés à leur tour quant aux conséquences de travaux importants sur la place et à la réfection totale de la RD 777.

Les services de la DDE ont exigé la production d'études techniques (sur le bâtiment et en sous-sol). Ces études ont fait l'objet de réserves et de complément d'enquête :

- Un effet de torsion du clocher provoque un décalage entre les différents niveaux. Une consolidation sans doute ancienne avait déjà été effectuée.
- De nombreuses fissures sont visibles à l'extérieur comme à l'intérieur. Le renforcement par micropieux était préconisé ainsi que des injections de coulis de chaux pour renforcer la cohérence des maçonneries. Le beffroi, support des cloches était en très mauvais état. De nombreux renforts ont été effectués mais les mouvements restent inquiétants et se répercutent sur la maçonnerie de la TOUR.

Le démontage des cloches et du beffroi était à prévoir. La repose se fera sur un beffroi neuf. Par mesure de sécurité, il importe de maintenir jusqu'à complète réfection, l'interdiction de toute sonnerie.

En effet par lettre recommandée, en date de décembre 2001, Monsieur le Maire était sommé d'interdire l'utilisation des cloches comme jadis en 1844.

Les bâtiments de France et le FAUR (Fond d'Aménagement Urbain Régional) grand pourvoyeur de subventions, nous invitaient à SURSEOIR à notre projet d'aménagement de bourg et à prendre une décision quant au problème posé par notre édifice religieux.

Comme en 1845, votre Conseil Municipal a eu à se déterminer par :

- La réhabilitation de notre église (1.219.592,1 millions d'€).
- ou sur la construction d'une nouvelle.

En séance du 29 avril 2002, soucieux de préserver le patrimoine et de respecter en cela l'histoire de notre commune, il fut décidé d'entreprendre la consolidation et la réhabilitation complète de l'église St ELOI.

La tâche est immense Le projet est ambitieux. Je n'ose pas dire que sont une exécution sera enrichissante mais nous serons attentifs à l'ordonnancement de notre BUDJET pluri- annuel.

En effet, cela ne devra pas compromettre les projets en cours, nous tenterons également de reprendre l'aménagement du bourg par les SORTIES et ENTREES de notre village.

L'HISTOIRE se trouvait être au RDV du XXI^e siècle....

Je tenais à remercier Michel LEBRETON et les membres de la commission HISTORE sans qui je n'aurais pu vous narrer ces anecdotes du passé.

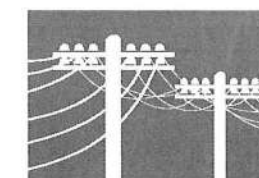


ECLAIRAGES NOUVEAUX

Avec la collaboration du S.D.E. (Syndicat Départemental d'Electrification), du S.I.E.V. (Syndicat Intercommunal d'Electrification du canton de Vitré) et des services concernés, ST M'HERVÉ poursuit l'effacement de ses réseaux électriques et téléphoniques. Ceux-ci sont financés dans le cadre de la convention des quatre parties ; taux moyens suivant modulation :

- Réseaux électriques (57,5 %),
- France Télécom 40 %,
- 20 % pour l'éclairage public,

limité à 100 000 € par exercice.



La commune de ST M'HERVÉ a décidé de profiter de l'opportunité que lui offre ces possibilités financières pour se lancer dans l'effacement des réseaux dans son bourg dans un premier temps.

- ♦ La période 2001-2002 (études commencées en 2000) a vu la réalisation de la rue de la Mairie, de l'allée des Sports (jusqu'au stade) et de la rue Babin.
- ♦ Celle de 2002-2003 verra se réaliser l'effacement de la rue des Marronniers, du lotissement des Camélias, ainsi que de la rue des Sablonnières qui verra dans cette même période son aménagement de la voirie pour une meilleure sécurité. Enfin, nous venons de terminer l'éclairage du sentier piétons de Bellevue et celui du menhir.
- ♦ Puis viendra l'étude du programme 2003/2004 pour terminer l'effacement de réseau de la rue de Balazé et de l'allée des Sports, sans oublier la partie du bourg situé côté rue d'Ernée et rue de Vitré.
- ♦ Le transformateur derrière l'église sera à terme supprimé.

Nous aborderons dans la continuité l'effacement dans les hameaux de la commune.



« P.L.U. » Plan Local d'Urbanisme « Loi S.R.U. »

La loi N°2000-1208 promulguée le 13 décembre 2000 relative à la solidarité et au renouvellement urbains, dite « Loi S.R.U. » comporte plusieurs objectifs :

- Meilleur équilibre des agglomérations ;
- Réussite de la mixité sociale ;
- Offre d'habitat diversifié et de qualité.



Ces objectifs s'appuient sur trois principes fondamentaux qui sont :

1. Solidarité ;
2. Développement durable et qualité de vie ;
3. Démocratie et décentralisation.



Dans la loi S.R.U (Solidarité Renouvellement Urbain) est inclus le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme). Il remplace le POS plus souple, plus complet, procédures simplifiées.

Modification du financement de l'urbanisme :

- Les taxes relatives à la sur-densité et les participations pour les services publics industriels et commerciaux (eau, électricité...) sont supprimées.
- La participation des riverains pour le financement des voies nouvelles est instituée.
- Majoration possible de la taxe foncière sur les propriétés non bâties dans les zones constructibles.

PRINCIPES COMMUNS :

- ♦ La dimension du projet : le P.L.U. devient l'expression du P.A.D.D (Projet d'Aménagement et de Développement Durable).
- ♦ Des documents vivants : procédures de révision facilitées, les documents peuvent évoluer.
- ♦ Obligation de transparence : concertation pendant l'étude pour l'élaboration initiale et la révision. Enquête publique obligatoire lors de toute modification.

COUVERTURE GÉOGRAPHIQUE ET CONTENU DU P.L.U.

- > Le P.L.U. concerne désormais la totalité du territoire communal.
- > Indique le diagnostic d'ensemble établi par le conseil municipal.
- > Il comprend le P.A.D.D.
- > Il peut contenir des projets plus précis d'aménagement.



CONTENU DU P.L.U.

1. *Rapport de présentation* : Dimensions diagnostique et prospective ;
Dimension pédagogique.
2. *Le projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.)*
 - * Véritable projet du conseil municipal ;
 - * Contenu laissé au libre choix de chaque commune ;
 - * De taille : - des mesures de prospection ;
- des mesures d'aménagement.



3. Règlement :

* Nouvelles typologies des zones du P.L.U.

P.O.S.	P.L.U.
U	Urbanisée
NA	AU à urbaniser
NC	A agricole (y compris forestières)
ND	N naturelle
NB	Supprimée

4. Graphique : plans

5. Les annexes écrites et les graphiques



**Procédure de révision du P.L.U.
(à partir d'un P.O.S.)**

- ☒ Il faut compter de 27 à 36 mois à compter de la délibération du conseil municipal. La 1^{ère} réunion avec les services a eu lieu le 12 septembre 2002.
- ☒ Transmission aux personnes compétentes ;
- ☒ Recherche d'une agence d'urbanisme pour l'étude et l'élaboration du P.L.U. ;
- ☒ Débat du conseil municipal sur les orientations du P.A.D.D. ;
- ☒ Bilan de concertation ;
- ☒ Arrêté du projet du P.L.U. (2 mois minimum) ;
- ☒ Transmission pour avis aux personnes publiques associées ainsi qu'au syndicat de communes qui a élaboré le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale—3 mois).
- ☒ Prise en compte des observations et modifications éventuelles à apporter au P.L.U. ;
- ☒ Projet arrêté soumis à enquête publique (1 mois plus 1 mois pour le rapport du commissaire enquêteur) ;
- ☒ Modifications éventuelles suite à l'enquête publique ;
- ☒ Approbation par délibération du conseil municipal ;
- ☒ Transmission au Préfet ;
- ☒ Mesures de publicité ;
- ☒ Opposabilité au P.L.U.

=< 36 mois

EVOLUTION DU P.L.U.

- Modification ;
- Révision (partielle, urgente, obligatoire) ;
- Abrogation.

NOTA : Les POS approuvés avant le 1er avril 2001 restent valables. Ils deviennent P.L.U. lors de la première révision.





TRIER : UN GESTE POUR L'ENVIRONNEMENT



Le SMICTOM du Sud Est a pris ces dernières années plusieurs mesures afin de préserver l'environnement, respecter la législation, et maîtriser les coûts du service public.

- ⇒ 1998 _____ Extension de la collecte sélective et du recyclage aux emballages ménagers ;
- ⇒ 1999-2000 _ Création du centre de tri ;
- ⇒ 2001 _____ Mise aux normes de l'usine d'incinération ;
- ⇒ 2002 _____ Mise en place de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères ;
- ⇒ 2003 _____ Sera l'année de l'application de la redevance spéciale pour les déchets non ménagers.



La loi prévoit que tout producteur de déchets est responsable de ses déchets.

Le SMICTOM a pour mission la collecte et le traitement des déchets produits par les ménages.

Toutefois, sous certaines conditions, le SMICTOM peut prendre en charge les déchets courants des petits commerces, des artisans, des bureaux, et de bâtiments publics à condition qu'ils puissent être collectés dans les mêmes conteneurs et traités de la même manière que les déchets des ménages.

Le SMICTOM a décidé d'instituer au 1er janvier 2003, la redevance spéciale auprès des producteurs de déchets « assimilés » aux déchets ménagers qui utilisent le service public de collecte des ordures ménagères. Ne sont concernés que les producteurs de déchets autres que les ménages.

La redevance spéciale est proportionnelle au volume de déchets verts (10 € le m3 de déchets recyclables triés, et 15,25 € le m3 de déchets non recyclables) et ne sera appliquée que la part supérieure à 340 litres des déchets collectés chaque semaine ; car le coût des 340 premiers litres de déchets est couvert par le produit de la T.E.O.M. Pour les bâtiments publics qui ne sont pas assujettis à la taxe foncière, donc la T.E.O.M., la redevance spéciale sera appliquée sur la totalité des déchets collectés.

ECRASEZ LES EMBALLAGES

Quelques conseils pour gagner de la place dans les conteneurs des Points Tri et lutter contre les débordements.

1. Ne déposez que des emballages recyclables ; en cas de doute, mieux vaut jeter dans la poubelle grise. En 2001, 2 780 tonnes d'emballages ont été collectés dans les bacs jaunes, et 2 375 tonnes ont été recyclés. La différence (405 tonnes) provient de déchets déposés par erreur dans ces bacs.
2. Aplatissez les emballages (bouteilles en plastique, briques de lait, cartonnettes...).
3. Vous pouvez emboîter plusieurs emballages de même matière (ex. boîtes de conserve les unes dans les autres, cartonnettes entre elles...).



4. Emportez les gros cartons à la déchetterie, et non pas au point tri.

- ◆ Le carton plat appelé « cartonnette », utilisé pour les boîtes de céréales, emballages de yaourt, paquets de gâteaux etc..., est à déposer dans le bac jaune.
- ◆ Le carton ondulé souvent plus gros et encombrant doit être emporté à la déchetterie dans la benne spéciale « carton ».

Le SMICTOM a collecté et traité 16 700 tonnes de déchets dans les déchetteries au cours de l'année 2001 (149 kg par habitant en moyenne) pour un coût de fonctionnement de 4,5 millions de francs.

Les nouveautés dans les déchetteries :

- ◆ Les pneus usagés ne sont plus collectés ;
- ◆ Les déchets en amiante-ciment ne sont plus collectés ;
- ◆ Les consommables bureautiques et informatiques usagés sont collectés dans les déchetteries. (ex. cartouche d'encre, cartouches de toner, cassettes ruban, tambour, etc...).
- ◆ Les cartouches d'encres sont collectées par l'école de St M'HERVE, au profit des maladies orphelines (voir : Mr Y- MAIGNAN).



T.E.O.M. (Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères)



Il existe en France trois modes de financement du service de collecte et de traitement des ordures ménagères :

1. La taxe d'enlèvement des ordures ménagères qui apparaît sur l'avis d'imposition de taxe foncière envoyé à tous les propriétaires ;
2. La redevance d'enlèvement des ordures ménagères basée généralement sur le nombre de personnes au foyer (jusqu'en 2001 moyen utilisé par la commune de ST M'HERVÉ) ;
3. Une participation de la commune en prélevant sur son budget une partie des sommes dues au syndicat.

En vertu de la Loi Chevènement applicable au 1^{er} janvier 2002, c'est l'établissement public qui assure le service de collecte auprès des habitants qui choisit le mode de financement du service.

Le SMICTOM a voté l'institution de la T.E.O.M. pour les 74 communes de son syndicat.



**Dans 90 % des communes la T.E.O.M. était déjà instituée,
Dans les autres communes dont SAINT M'HERVÉ,
la taxe nous a été imposée et se traduit par une augmentation
pour la plupart des habitants, surtout pour les foyers de une ou deux personnes.**

♦ Comment est calculée la T.E.O.M.

Le SMICTOM transmet tous les ans au percepteur, le produit de la T.E.O.M. nécessaire à l'équilibre de son budget (en moyenne pour une 32,6 € par habitant) pour une collecte par semaine.

Le coût par habitant du SMICTOM est déterminé en fonction du nombre d'habitant et de la fréquence de collecte. On calcule par la suite le montant de la participation de chaque commune.

La T.E.O.M. est un impôt basé sur le foncier bâti. Les services fiscaux calculent pour chaque commune un taux en fonction de la totalité des valeurs locatives et de la somme à recouvrer (Saint M'Hervé pour 2002 : 8,71 %). Ce taux appliqué à la valeur locative de chaque foyer assujéti à la taxe foncière détermine le montant de la taxe.

Exemple: Valeur locative (1000 euros) x 8,71% = 87,10 euros ou 571,34 francs.

Pour une personne qui coûte à la collecte 32,6 €, elle devra payer sur sa taxe foncière, pour une valeur locative de 1000 euros une taxe de 87,10 €.

Le mode de calcul retenu par la commune jusqu'à l'application de la nouvelle loi était plus égalitaire.



PORTES OUVERTES

SAMEDI 5 AVRIL 2003

Centre de tri des déchets recyclables
Usine d'incinération des ordures ménagères



RATTRAPAGE DE COLLECTE DES ORDURES MENAGÈRES

- | | |
|-------------------------------------|---|
| ♦ Jour férié jeudi 1er mai 2003 | rattrapage le vendredi 2 mai 2003 |
| ♦ Jour férié jeudi 8 mai 2003 | rattrapage le vendredi 9 mai 2003 |
| ♦ Jour férié jeudi 29 mai 2003 | rattrapage le vendredi 30 mai 2003 |
| ♦ Jour férié jeudi 25 décembre 2003 | rattrapage le vendredi 26 décembre 2003 |



Le centre de tri situé au carrefour de la RD 777 et de la route du Poncel a été déplacé.

Depuis ce déplacement, le centre de tri reste propre.
Merci de continuer à respecter l'environnement dans notre commune.

LE PACT-ARIM 35



Au service des particuliers et des collectivités locales, c'est une entreprise associative reconnue par les pouvoirs publics.

Composé d'une équipe de professionnels : architectes, urbanistes, coloristes, techniciens et conseillers en habitat ; qui intervient pour l'amélioration de l'habitat et du cadre de vie.



Cette association est agréée par l'ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat).



Vous pourrez, utilement, être conseillé par le PACT ARIM 35 pour :

- ♣ Améliorer votre logement pour personnes âgées, de façon à vivre chez soi de façon autonome.
- ♣ Réhabiliter un logement afin de le louer, en valorisant votre bien et en bénéficiant des aides financières.
- ♣ Acquérir un logement ancien en s'appuyant sur les conseils personnalisés des spécialistes de l'habitat.
- ♣ Améliorer le confort de votre logement en bénéficiant des aides financières existantes.
- ♣ Adapter votre logement à des personnes handicapées, pour vivre de façon autonome dans un logement confortable et adapté.

POUR CONTACTER LE PACT-ARIM 35 :

📍 22 rue Poullain Duparc

35000 RENNES

☎ 02-99-79-51-32

📠 02-99-79-79-30

🌐 www.pactarim35.org

✉ E-Mail : info@pactarim35.org

Il existe une antenne à VITRÉ.

Faisons le diagnostic...!!



LE PACT ARIM vous propose :

- Une visite conseil à votre domicile pour vous aider à définir votre projet ;
- Un diagnostic accessibilité pour définir et évaluer les travaux nécessaires à votre maintien à domicile ;
- La pré-étude technique et financière (esquisse d'aménagement, estimation des travaux, financements possibles, aides...);
- Assistance au montage de vos dossiers de financement (ANAH, Région, Conseil Général, Vitre-Communauté...);
- Un bilan rénovation électrique ;
- Une mission technique et administrative.

Stéphanie et Yannick BOSSARD : les boulangers sont sympas !



Arrivés sur Saint-M'Hervé le 1^{er} juin dernier, après 2 ans passés à La Croixille, Stéphanie et Yannick sont aujourd'hui bien installés dans leur commerce et dans la commune avec leurs deux petits enfants de 5 et 2 ans.

A ceux qui les trouvent bien jeunes, il faut préciser que Yannick a déjà derrière lui 14 années d'expérience depuis ses débuts comme apprenti, soit la moitié de sa vie ; Stéphanie quant à elle travaille depuis 6 années et elle en a 27.

« Nos deux patrons respectifs ont revendu leur fond la même année, explique-t-elle, et celui de Yannick l'a poussé à s'installer. Cela s'est fait en un an ! »

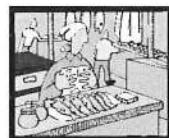
Après une petite appréhension à leur arrivée à Saint-M'Hervé du fait de la grandeur du bâtiment, de l'éloignement du bourg et de la méconnaissance de la clientèle, l'intégration s'est vite et bien faite.

« Nous avons été très soutenus par la municipalité et particulièrement par Monsieur le maire, » tient à préciser Stéphanie.

« Au début il y avait le problème de l'éloignement pour les anciens, continue son mari, maintenant ils sont plutôt ravis ! Tiens, ce serait pas mal si des bancs étaient installés dans l'impasse qui les amènent jusqu'ici... » Une bonne idée que la municipalité ne pourra que retenir !

Aujourd'hui, ils sont très satisfaits de leur activité boulangerie-pâtisserie, l'épicerie étant un secteur plus difficile en zone rurale. Mais ils ne manquent pas d'idées pour dynamiser leur commerce :

- ♦ des tournées les lundis et vendredis matins (dans le secteur des Landes du Fau uniquement),
- ♦ du poisson frais sur commande chaque mardi matin,
- ♦ de l'excellent poulet fermier rôti à réserver pour le dimanche,
- ♦ un petit ,mais suffisant, rayon traiteur et
- ♦ depuis peu la vente de Ouest-France.



Si Stéphanie, la boulangère est mieux connue c'est parce qu'elle est plus souvent à la vente. Yannick, le boulanger est soit au fournil soit en train de récupérer sa nuit

« En général, je commence vers 2h00- 2h30 ! », explique Yannick.

Pas de doute, c'est un vrai boulanger !

« Tout de même, je suis déjà un peu connu par le foot », tient-il à préciser...



Bon, tout le monde l'aura compris : on a de bons boulangers à Saint-M'Hervé, alors à quoi bon aller ailleurs ? Enfin, bien sûr chacun a le droit de choisir...

L'emploi est l'affaire de tous, et dans cette période de nouvelles turbulences, il est important que chacun situe bien le rôle qu'il a à jouer pour l'emploi, l'employeur, le salarié, et les services de l'état.

SAINT M' HERVE « mode d'emploi » a permis pendant plus de 2 ans de soutenir les demandeurs d'emploi en grandes difficultés dans leurs recherches :

- par un rapprochement avec la mission locale ou l'ANPE,
- stages de recherche d'emploi,
- rédaction de C.V,
- comment répondre à une annonce,
- préparer un entretien etc...



Cette structure peut-être réactivée à tout moment par la municipalité si la demande en est faite.

Récemment Vitré Communauté a réuni tous les intervenants sur le secteur des demandeurs d'emploi, et notamment ceux en grande difficulté et/ou très éloignés de l'emploi :

- Les contrats aidés,
- CES,
- CEC,
- les Rmistes etc...



Voici la liste résumée des structures en place sur le bassin de Vitré :

LA MISSION LOCALE : Suivi des jeunes de 16 à 25 ans en particulier ceux en difficulté et éloignés de l'emploi.

LES P.A.E. : Point Accueil Emploi- pour tout public.

L'ANPE : Demandeurs d'emploi et employeurs.



LE TREMPLIN : Tout public initiateur, créer, promouvoir toute initiative ou action favorisant l'insertion, la lutte contre l'illettrisme, centre de bilan...

A.D.I.P.H. 35 : Association Départementale pour l'Insertion des Personnes Handicapées, maintien dans l'emploi en milieu ordinaire de travail des travailleurs handicapés.

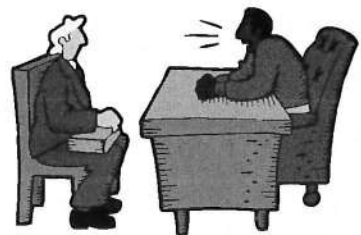
CDAS : Centre Départemental d'Action Sociale : tout public. Approche globale du développement économique social et culturel destiné à lutter plus efficacement contre l'exclusion sous toutes ses formes.

CLI :



Commission Local d'Insertion : Rmistes ,mise en place d'offre d'insertion dans le domaine professionnel, social...

Le RELAIS :



Association Intermédiaire : intéresse un public éloigné de l'emploi.

Qui peut faire appel au Relais ? Les particuliers, artisans, commerçants, PME, PMI, professions libérales, associations, collectivités, établissements publics ou privés.

En faisant appel à ces services pour des travaux de tous types à VITRE au 02.99.43.60.66 FAX : 02.99.43.66.28, vous aiderez ces travailleurs en difficulté.

LE CHANTIER DES 7 CANTONS :

Public éloigné du marché de l'emploi, personnes éligibles au CES.



- Favoriser l'insertion sociale au travers de chantiers du bâtiment : gros œuvre, maçonnerie, placo, peinture, carrelage.
- Retour en entreprise soit direct, soit après un contrat de qualification.
- Travaille essentiellement pour des collectivités et des associations.

LE CHANTIER D' INSERTION DE VITRE COMMUNAUTE :



- RMI,
- personnes éligibles au CES
- Création et entretien d'espaces verts.

Toutes ces structures aident au retour et (ou) à l'accès à l'emploi et quant au pré-ambule, nous disons l'emploi c'est l'affaire de tous.

En effet, particuliers, associations, artisans, commerçants etc..., vous avez besoins d'un coup de mains pour quelques menus ou gros travaux liés au bâtiment, le chantier des 7 cantons attend vos ordres.

De même pour des travaux d'espace verts, pensez au chantier d'insertion de Vitre Communauté.



C'est en se serrant tous les coudes et en nous tenant la main que le chômage et notamment celui de longue, voire de très longue durée, reculera. Un effort soutenu des employeurs et l'appui de l'état sont indispensables.

NOTRE ÉCOLE

DE LA MATERNELLE...



AU C.M.2

Cette année, l'équipe éducative a le plaisir d'accueillir 107 élèves répartis en 5 classes :

- Classe maternelleMme Eliane COUDRAY
- (P.S.—M.S.)aidée par Elisabeth
- M.S + G.S.Mme Véronique PAILLARD
- G.S. + C.P..Mme Thérèse RONCERAY
- CE1 + CE2Mme Florence KERJOUAN
- CM1 + CM2M. Yves MAIGNAN

SOIT 107 ENFANTS REPARTIS SUR TOUTES CES CLASSES



Au niveau pédagogique, cette année scolaire est marquée par deux nouveautés :

1. la mise en place progressive des nouveaux programmes et ;
2. l'élaboration d'un projet d'école pour les trois prochaines années.

Plusieurs disciplines comme la maîtrise de la langue, l'enseignement des sciences, des langues vivantes sont devenues des axes prioritaires.

L'équipe pédagogique a souhaité que les enfants deviennent « acteurs » dans tous ces apprentissages.

Pour ces raisons, nous les mettons très souvent en situation de communication pour qu'ils soient au cœur des différents projets.



Récit d'un conte pour enfants

UNE JOURNÉE A LA MATERNELLE...



Atelier bricolage



Atelier peinture

A.P.E.L. - A.E.P.E.C.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES * SAINT M'HERVÉ *

Les parents d'élèves se sont réunis pour l'assemblée générale des A.P.E.L. et A.E.P.E.C. le 10 octobre 2002 pour dresser le bilan de l'année scolaire écoulée.

Voici ci-dessous les nouveaux bureaux :

A.E.P.E.C.	A.P.E.L.
<p><u>Président</u> • Jérôme GAUTIER</p> <p><u>1ère vice Présidente</u> • Martine BODIN</p> <p><u>2ème vice président</u> • Jean-Marc BOUVET</p> <p><u>Trésorier</u> • Christophe LABBÉ</p> <p><u>Trésorière adjointe</u> • Catherine AUBERT</p> <p><u>Secrétaire</u> • Marylène HUET</p> <p><u>Membres</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Claude HANY • Michel LEBRETON • Myriam JEULAND • Trinidad LEBIHAN • Alain PIAU • Didier HANY 	<p><u>Présidente</u> • Jacqueline BEAUDOUIN</p> <p><u>1ère vice présidente</u> • Patricia GUYARD</p> <p><u>Secrétaire</u> • Mathilde ROGER</p> <p><u>Membres</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • M-Thérèse BORDIER • Daniel GAUTIER • Patrice GRAS • Sylvie LUCAS • Maryvonne CAILLET • Fabrice NIVOIX • Sandrine GUILLOUX • Jérôme HERY



Nous profitons de cet article pour remercier tous les nouveaux parents d'élèves qui sont venus nous rejoindre au sein des deux comités.



LE MOT DE LA PRÉSIDENTE DE L'APEL : Jacqueline BEAUDOUIN

« Comme chaque année, la tradition de notre « cochon grillé » se poursuit. Tout particulièrement cette année, de nombreux convives sont venus déguster notre cochon. Notre objectif pour l'année suivante est de toujours améliorer l'accueil et le service afin de faire de cette journée un moment incontournable pour notre association.

Nous organisons également, tous les ans un arbre de Noël, où chaque année un groupe musical vient faire chanter petits et grands, tout cela bien sûr avant les 12 coups de minuit qui font surgir le Père Noël.

Cette association est VOTRE association. Pour continuer à la faire vivre, tous les parents qui le souhaitent sont les bienvenus soit au sein de l'association soit sur des actes ponctuels sur les différentes manifestations ».

POT D'ACCUEIL EN REMERCIEMENT DES ANCIENS ET DES NOUVEAUX MEMBRES

Comme c'est la tradition, chaque année, nous remercions les membres du bureau qui nous quittent et recevons ceux qui viennent renforcer l'équipe.

Celle-ci est toujours forte de 23 membres ; cette passation de pouvoir a eu lieu le vendredi 8 novembre 2002 à la salle communale en présence de tous les membres du bureau et de leurs conjoints. Sans oublier Monsieur Yves MAIGNAN, directeur de l'école et les enseignants.

Sont entrés au bureau après notre assemblée générale :

- ♦ Jérôme HERY
- ♦ Sandrine GUILLOUX



Sont sortis :

- ♦ Chantal HOLDER
- ♦ Jean-Luc JEULAND
- ♦ Robert FAUCON

Monsieur Jérôme GAUTIER, Président de l'A.E.P.E.C a tenu à remercier les personnes qui nous quittaient cette année et a souhaité la bienvenue aux nouveaux parents. Il a tenu à remercier tout particulièrement, Monsieur Robert FAUCON, en décrivant brièvement son parcours : pendant 14 ans, il a rempli de nombreuses fonctions au sein du bureau... il assura la présidence en remplacement de Monsieur Théophile BOUÉ avant de me céder la place.

Pendant toutes ces années, nous retiendrons de Robert sa disponibilité et son dynamisme notamment pour l'organisation de notre fête d'été.

Cette année encore, nous avons pu grâce à la participation toujours très active des parents d'élèves organiser des samedis de travail :

- ♦ Rénovation et embellissement de la salle de propreté ;
- ♦ Petits travaux de menuiserie et d'entretien ;



Je profite de cette petite réunion pour proposer à l'ensemble des parents d'élèves de se joindre à nous toujours plus nombreux, afin de réoxygéner notre équipe existante.

Merci à tous et à toutes au nom de nos enfants.

DATES A RETENIR	
Arbre de Noël à 20 heures - Salle Louis Grimoux	21 décembre 2002
Portes ouvertes le samedi de 10h30 à 12h30	8 mars 2003
Fête d'été	22 juin 2003



Rénovation du calvaire de l'école

Le dimanche 23 juillet, après la messe du matin, un cortège s'est formé derrière Monsieur l'Abbé MOUÉZY accompagné de Monsieur Jérôme GAUTIER, Président de l'A.E.P.E.C., ainsi que de Monsieur Bernard BEAUDOUIN, Maire, et de nombreux paroissiens.

L'Abbé s'est dirigé vers l'école pour bénir le calvaire du carrefour de la rue des Marronniers, des écoles.

Cette croix a été entièrement reconstruite ; l'ancienne, étant devenue dangereuse, avait été démontée.



Nous remercions, ici, les personnes qui ont permis la réhabilitation de ce calvaire, la confection de la croix, son vernissage, la remise en peinture du christ (*) et les parents d'élèves qui l'ont érigée et solidement fixée, sans oublier les volontaires qui assurent le fleurissement de ce lieu.



Après cette cérémonie, l'ensemble des participants s'est dirigé salle des sports pour le repas de la fête d'été de l'école.

(*) a propos du CHRIST, celui qui était sur la croix n'a pu être réparé. Il était cassé. C'est le Christ qui se trouvait dans le grenier près de la mairie qui a été remis en état puis fixé sur la croix.

FAMILLE RURALE : LA RUCHE



Centres de loisirs sans Hébergement : une réglementation encore plus restrictive...

Auparavant pour être directeur ou directrice d'un C.L.S.H. de moins de 50 enfants, comme la Ruche de Saint M'Hervé, il pouvait suffire de posséder le B.A.F.A., d'avoir 21 ans révolu (ou approchant mais avec dérogation) et justifier d'expériences en tant qu'animateur.

Les candidats possédant le B.A.F.D. étaient peu nombreux et, compte tenu de leur tranche d'âge, peu disponible professionnellement l'été. D'autant plus que, hormis le vendredi, la Ruche ne fonctionnait que les après-midi. Ce sont donc des jeunes de profil BAFA qui étaient généralement recrutés.

Depuis cette année, la législation est encore plus stricte : on ne peut plus recruter que des gens possédant le B.A.F.D. pour exercer la fonction de directeur ou directrice de C.L.S.H.

BIBLIOTHEQUE

ANIMATIONS

Bibliothèque
DE
S.M'Hervé


«lire
c'est
voler dans
d'autres
MONDES»
Mercredi : 10h30 à
Dimanche : 11h30

Dans le cadre de la « Saison Africaine » organisée par le Conseil Général et la Bibliothèque Départementale d'Ille et Vilaine, la bibliothèque municipale a pu captiver l'attention de ses lecteurs grâce à l'exposition sur l'écrivain Amadou Hampaté Bâ et divers objets africains aimablement prêtés par les habitants de la Commune.



Lundi 15 avril, 23 enfants âgés de 6 à 11 ans ont participé à 2 ateliers.

Un atelier peinture ethnique et des masques africains ont été réalisés, géré par Isabelle Le Tier, l'animatrice.



Les masques ont été réalisés à base de riz, de paille, de maïs etc.. Après avoir fait travailler leur imagination, les enfants ont choisi les éléments en faisant leur marché.

RAPPEL DES HEURES ET JOURS D'OUVERTURE :

Mercredi :
10 h 00 à 11 h 30

Vendredi :
De 9 h à 12 h 00

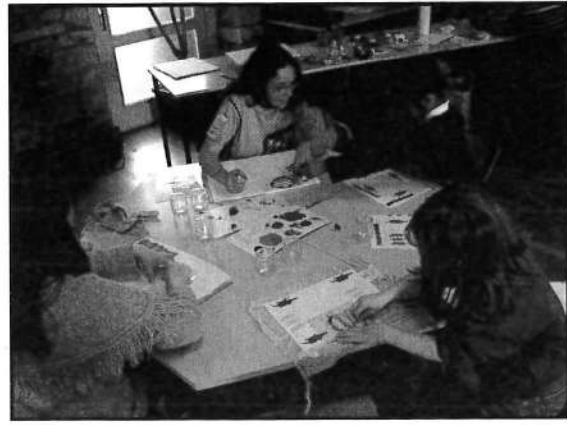
Dimanche :
De 10 h 30 à 12 h 00

Les emprunts de CD, livres et revues sont gratuits.



A vous de deviner qui sont ces charmants chérubins ?

Nous remercions tout particulièrement les bénévoles qui ont apporté leur aide et ont contribué au succès de ces animations.



Le résultat fut très intéressant pour tous ces jeunes participants.



Tous ce sont appliqués à faire des pochoirs sur tissu.



Les deux intervenants, Peggy Deme et Benoît Travers initiés par de grands maîtres maliens et Sénégalais, ont réussi à créer une ambiance magique et à communiquer leur passion pour l'Afrique.

Mercredi 15 mai, dans un cadre exotique, huit personnes ont pu s'initier à danser sur les rythmes effrénés du djembé et autres instruments traditionnels.



Jeudi 16 mai, les CE 1, CE 2, CM1 et CM 2 de l'école privée de Saint M'Hervé ont passé l'après-midi à la salle communale.



Après une présentation du Sénégal par Mme Kerjouan, institutrice qui y a résidé 2 ans, c'est le conteur Abdoulaye Barry qui les a émerveillé.



Chansons et contes se sont entremêlés pour faire éclore la magie de l'œuf.
« Il était une fois, faut-il le dire ? Faut-il le raconter ? Histoire... raconte !... »

Tous les fonds récoltés grâce à ces animations, ont été acheminés à l'école de SAMA MARKALA.

Pour la première fois cette année, la bibliothèque a débuté son propre fonds de CD, vous pourrez les emprunter gratuitement comme les livres et revues.



INDOCHINE
HENRI SALVADOR
YANNICK NOAH
LAURENT VOULZY
GILBERT BECAUD
CELINE DION
ISABELLE BOULAY
LARA FABIAN
JEAN-JACQUES GOLDMAN
PATRICIA KAAS
MYLENE FARMER

Paradize
Performance

Avril
Le nouvel album
A new day has come
Mieux qu'ici bas
Nue
Chaussons pour les pieds
Piano Bar
Les Mots

Cette année, la bibliothèque s'est efforcée de satisfaire les demandes et surtout de constituer un fonds de BD, romans et documentaires pour les juniors et adolescents. Elle s'est également référée à certains livres de lecture conseillés par le collège.

QUELQUES SUGGESTIONS DE NOUVEAUTÉS

TITRE	AUTEUR	MATIERE
L'art de la récup au jardin		Documentaire
Le grand livre des bouquets	Sylvie Expert Bezancon	Documentaire
Les riches heures du cyclisme		Documentaire
Le guide de l'Espagne		Documentaire
Ne dites à personne que je suis à la retraite		Biographie
Toujours un rêve d'avance	Gérard Klein	Biographie
Capitaine	Marcel Desailly	Biographie
Davai-sur les chemins de l'Eurasie	Julien Delpech-Jack Von Polier	Récit
L'effroyable imposture	Th Eyssan	Roman
Noces Indiennes	Sharon Maas	Roman
La cité de la joie	Dominique Lapierre	Roman
Le paravent de soie rouge	Paul Couturiau	Roman
Voyage	Daniel Steel	Roman
L'île des chiens	P. Cornwel	Policier
Toi que j'aimais tant	M. Higgins Clark	Policier
Pars vite et reviens tard	Fred Vargas	Policier
Peyo-les taxis rouges	Benoit Brisefer	BD adulte
Madame Adolphine	« «	BD adulte
TREIZE	Vance	BD adulte
Vu sciences		Documentaire ado
La libération — l'occupation		Documentaire ado
Dico ado		Documentaire ado
Les cendres de Ligna	Jean-Pierre Hubert	Roman ado
L'œil des dieux	Ange	Roman ado
Pablo, à la vie, à la mort	Yves-Marie Clément	Roman ado
La vengeance du samourai	Dorothée Hoobler	Roman ado
Un petit frère pas comme les autres	M.H. Delval	Roman enfant
La rentrée de famille cochon	M.A. Gaudrat	Roman enfant
Ca pétarade chez les pirates	Jon Scieszka	Roman enfant
Traque à Montmartre	Marion Duval	BD enfant
SOS éléphant	Marion Duval	BD enfant
Tom Tom et Nana		BD enfant
Enfant du Sénégal		Documentaire enfant
L'électricité		Documentaire enfant
Métiers d'autrefois		Documentaire enfant
Christoph Colomb		Documentaire enfant
Et beaucoup d'autres...		

Animations avec l'école



Le but est de leur donner l'habitude de fréquenter ce lieu.



Chaque lundi après-midi, une classe de l'école vient à la bibliothèque.



Nous voulons leur donner le goût de la lecture.

Les élèves de maternelle viennent écouter des histoires lues par l'animatrice Thérèse Corbin, découvrir les différentes sortes de livres, faire de petits exercices sur la lecture : travail sur le titre, savoir raconter l'histoire...

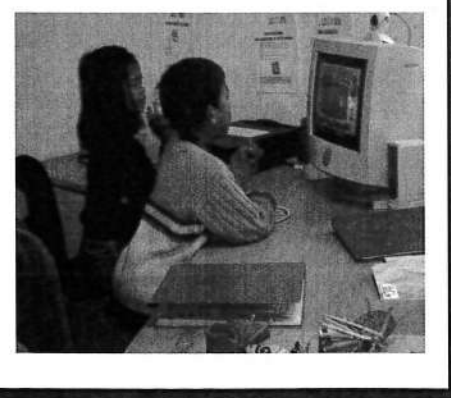
Les plus grands font plusieurs exercices sur le livre : résumé, apprendre à chercher des informations dans les documentaires....



Les enfants viennent également apprendre à se repérer dans une bibliothèque afin d'acquérir une autonomie dans leur recherche future.



Certaines séances sont consacrées à l'initiation à la lecture de CDROM ou recherche sur Internet



Depuis la mise en place de ces animations, nous avons constaté une fréquentation plus importante de la Bibliothèque par les enfants en dehors de l'école.

Nous nous appliquons également à satisfaire les besoins de l'école en ce qui concerne les documents ou autres supports de travail en classe. La bibliothèque a pu cette année acquérir de nombreux livres et pourra offrir à l'école un meilleur service.

DES NOUVELLES DU MALI !

Nous venons tout juste de recevoir des nouvelles du village de SAMA MARKALA au Mali.

Une grande fête a été organisée et dédiée en l'honneur de l'amitié SAMA MARKALA / ST M'HERVE

En présence des autorités locales. Les enfants ont dansé et chanté.

L'instituteur nous confirme que les fonds récoltés lors des animations africaines organisées par la Bibliothèque Municipale sont bien parvenus à l'école.

Cette somme a été en partie utilisée à l'achat de fournitures scolaires. Le solde honorera une commande de bancs et chaises.

Malgré une pluviométrie déficiente et une flambée des prix dues aux problèmes Ivoiriens, les projets ne manquent pas et le village espère pouvoir construire une nouvelle classe en

L'école de St M'Hervé ainsi que la Municipalité offrent tous leurs vœux de réussite, pour l'année 2003 au village de SAMA MARKALA .

L'ECONOMIE A ST M'HERVE

Une dynamique commerciale...

« PAS DE COMPLEXE RURAL »...Il nous appartenait de réussir le pari de revigorer la commune, de prouver qu'il était possible de continuer à vivre à la campagne, créer des emplois, des logements et des services de proximité. Notre situation géographique était privilégiée....

De nouvelles activités commerciales sont nées :

- Extension à la restauration en mai 2002 au BAR DES SPORTS.

Des projets sont en cours :

- Salon de Coiffure en février 2003 où nous achetions il y a quelques mois, notre pain.

Une saine concurrence s'installe à St M'HERVE et démontre, s'il en était besoin, qu'il apporte à chacun d'entre nous d'utiliser les services en place.

La municipalité œuvre de son côté afin d'obtenir l'agrément d'un médecin et d'une pharmacie... tant attendus par les familles et source d'un nouveau développement communal...

L'HISTOIRE DE SAINT M'HERVÉ

La dernière fois que nous nous sommes manifestés dans ces colonnes, c'était pour l'édition de 2000, où nous avons donné une version de l'origine de SAINT M'HERVÉ à partir des documents de Monsieur Jean-Pierre BRUNTERC'H.

Pendant la période qui a suivi, nous avons travaillé avec une nouvelle partenaire, Mademoiselle Heidi MOREL, que nous remercions ici, sur l'histoire de notre église actuelle qui a été inaugurée par Monsieur l'Evêque le 2 août 1856.



Finalement, c'est un document non exhaustif mais cependant assez copieux dont nous étudions actuellement la façon de le porter à votre connaissance. Car c'est le but essentiel ; bien que nous nous fassions particulièrement plaisir à effectuer ces recherches.

Quelques informations que nous avons glanées ça et là au cours de nos recherches aux Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine.



*La rue Babin :
qui était ce Monsieur ou cette Madame BABIN
pour qu'une de nos rues porte son nom ?*

Renseignement pris auprès de Monsieur Jean-Marie GRANGER, ancien Maire de Saint M'Hervé et qui, avec son équipe, a baptisé ainsi cette rue en son temps :

*« Nous ne savons pas, si ce n'est qu'il y avait un champ Babin ou de la rue Babin ! »
La rue Babin, La Ruebabin, Larue-Babin...?!*

En effet, nous avons retrouvé aux archives départementales d'Ille-et-Vilaine un document de 1739 nous décrivant à Saint M'Hervé, le Champ de Larue Babin situé entre la Goussonnière et le Rocher des Regrettis.

Pour la rue, Larue, Laru... nous ne savons pas, mais pour Babin, nous pouvons peut-être penser que ce champ avait appartenu à un nommé Babin parce que tout simplement, dans le temps, il était fréquent d'appeler la pièce de terre par le nom de son propriétaire initial, au moins à partir du XIV^{ème} siècle.

Dans cet esprit, nous trouvons une dame Babin, Thomasse Babin décédée en 1333, qui était également Dame de LOROUX en ESSÉ.

Or, la famille de Saint M'Hervé portait ce nom de lieu en additif de SAINT M'HERVÉ et du LOROUX (Cf. P. POTIER de COUREY : Nobiliaire et Armorial de Bretagne), probablement apporté par mariage.

De même, Jean BABIN, seigneur de LANDAMER, père de Thomasse de Babin, possédait en 1275 la seigneurie de la terre babinais dans la paroisse du PIN.

Enfin, le seigneur de COESMES portait en additif (Ibid), entre-autres, le titre de seigneur de LANDAMER probablement apporté par Thomasse Babin lors de son mariage avec Jean de Coësmes.

Autre information concernant le
« Gaborot »



Cette terre appartenait au XIV^{ème} siècle à la famille DUCELE, plus précisément à BEATRIX de Bretagne décédée le 8 décembre 1384, fille du duc de Bretagne ARTHUR II (1305-1312) en 2^{ème} noce, qui a fait donation au chapitre de la Magdeleine de Vitré, en 1370, de la terre du « Domaine » dite du Gaborot en la paroisse de SAINT M'HERVÉ.

BEATRIX de Bretagne a épousé Guy X de LAVAL en 1315.

Parmi leurs enfants une fille : Béatrix qui épousera OLIVIER V DE CLISSON, connétable de France en 1380 après sa lutte contre les anglais avec Bertrand DU GUESCLIN. Cette famille sera ensuite fondue dans les ROHAN.

Actuellement, l'équipe travaille sur le cimetière (son déplacement à duré un demi siècle (1867-1919)) ; sur les moulins à blé ou à TAN.

Bref, du grain à moudre !...



Pour la septième fois et sous le Signe de la TRANSPARENCE.

Une Opération bien connue :



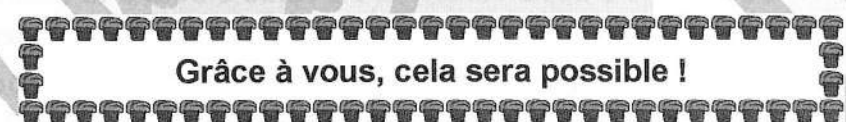
LES BRIOCHES DE L'AMITIÉ

Vous prendrez bien un peu de BRIOCHE ?

Telle est l'aimable proposition, que vont vous faire du **10 au 16 mars 2003**, quatre associations de personnes handicapées :

- A.N.P.I.H.M (Association Nationale Pour l'Intégration des Handicapés Moteurs)
- A.D.A.P.E.I (Association Départementale des Amis et Parents de personnes handicapées mentales), les Papillons Blancs,
- A.D.I.M.C (Association Départementale des Infirmes Moteurs Cérébraux)
- A.P.F. (Association des Paralysés de France)

Le But de cette sympathique manifestation, organisée dans le département, pour la septième fois, est de faire connaître ces associations et de financer des équipements et projets onéreux qu'elles souhaitent mener à bien.



Grâce à vous, cela sera possible !

Merci pour le bon accueil que vous ne manquerez pas de réserver aux bénévoles chargés de la distribution.

Bienvenue à tous ceux qui peuvent nous aider.

Pour tous renseignements :

Contactez le Comité d'Organisation : 02.99.00.44.88.

Les Associations vous remercient.

UNION DES ANCIENS COMBATTANTS DE SAINT M' HERVE RÉDACTIONS U.N.C ET A.C.P.G



Nouveau logo ci-contre, (depuis la fusion et les nouveaux statuts U.N.C) représente dans un subtil mélange très élaboré, toutes les générations du feu, soldats de France et Jeune génération combattante.

Les commémorations du 8 Mai et du 11 Novembre 2002 ont été particulièrement bien suivies.

Lors de la commémoration du **11 novembre 2002**, Monsieur **Jean Louis Pinot** a été décoré de la médaille du titre de reconnaissance de la nation avec agrafe « **Afrique du Nord** » par le président de l'U.N.C .



En l'absence de Monsieur le Maire, Bernard Beaudouin, excusé, c'est Monsieur Henri Morel, adjoint délégué qui représentait la municipalité. Il donna lecture du message du secrétaire d'état aux anciens combattants, suivi d'une minute de silence observée en l'honneur des morts de toutes les guerres.

Pour marquer le 40^{ème} anniversaire de la fin des hostilités en Algérie, le 16 octobre 2002, a été particulièrement commémoré.

Une grande cérémonie nationale a eu lieu à l'Arc de Triomphe de l'Étoile, à Paris. C'était le 25^{ème} anniversaire du transfert des cendres du soldat inconnu d'Afrique du Nord dans la crypte du cimetière National militaire de Notre Dame de Lorette (Pas-de-Calais) auprès de nos glorieux aînés de toutes les guerres.

Environ trois cents cars étaient stationnés avenue Foch, et quelques milliers de drapeaux entouraient l'Arc de Triomphe.

SAINT M'HERVE était très bien représenté; 10 participants U.N.C et soldats de France.



Il est important pour nous comme pour vous de perpétuer ce devoir de mémoire afin de laisser aux futures générations la trace du devoir accompli par des millions d'hommes et de femmes qui ont payé pour :

« La liberté et la Paix que nous vivons aujourd'hui ».

Afin de perdurer le souvenir,

« Rejoignez l'U.N.C »

CLUB DE L'AMITIÉ



C'est avec plaisir que le club de l'amitié continue ses activités, comme les années passées le 1^{er} et 3^{ème} jeudi de chaque mois.

Le 2^{ème} lundi de chaque mois est organisée une randonnée pédestre avec les communes voisines.



Le 9 Janvier 2002 Bal et galettes des rois aux Lions-Club.

- 17 janv. 2002 : Assemblée générale et renouvellement du tiers sortant avec galettes des rois ;
- 05 mars 2002 : Concours de belote ;
- 30 avril 2002 : Concours de palets ;
- 03 mai 2002 : Banquet cantonal ;
- 30 mai 2002 : Repas à Pontmain ;
- 02 juin 2002 : Bouëze salle des sports ;
- 04 juin 2002 : Voyage à Cholet ;
- 26 juin 2002 : Fête des retraités à Retiers ;
- 26 août 2002 : Voyage à Laval - visite de Lactopol ;
- 27 août 2002 : Concours de Palets ;
- 29 août 2002 : Après-midi détente avec les clubs de la Chapelle-Erbrée et Montautour .
- 01^{er} oct. 2002 : Concours de Belote.
- 07 déc. 2002 : Repas fin d'année en présence de Monsieur le Maire.
- 18 déc. 2002 : Noël en fête au casino de Bagnoles de l'Orne.



CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 2003.

- 05 mars 2003 : Concours de belote - salle L-Grimoux.
- 16 mars 2003 : Bouëze - salle L-Grimoux.
- 29 avril 2003 : Concours de palets -salle des Sports.
- 28 août 2003 : Après-midi détente- galettes-saucisses - salle Louis Grimoux et salle des Sports(si mauvais temps pour jouer aux palets).
- 30 sep. 2003 : Concours de Belote salle Grimoux.
- 06 déc. 2003 : Repas de Fin d'Année salle Louis Grimoux.

Merci à tous ceux et celles qui contribuent à la bonne réussite de ces diverses manifestations. N'oublions pas nos malades et ceux qui nous ont quittés. Nouveaux retraités, n'hésitez pas à nous rejoindre.

A tous nous adressons nos vœux de bonne et heureuse année 2003.

Pierre JAMAUX.

ART FLORAL

L'Art Floral : « C'est l'art de vivre avec les idées fleuries ».

L'Art Floral, c'est créer dans sa maison, un mini jardin de rêves. Vous pouvez le réaliser chaque mois en apprenant à disposer les fleurs en fonction de leurs couleurs, leurs formes, du contenant... L'objectif fixé est un bouquet sophistiqué, champêtre, classique, contemporain, fantaisie...



Nous sommes 39 adhérentes, réparties en trois groupes, à partager notre passion pour les fleurs. **Les cours ont lieu une fois par mois à la salle Louis Grimoux.** Chaque mois nous travaillons sur des thèmes différents.

La composition réalisée pendant les cours est présentée à l'accueil de la mairie.

Edith TROPÉE ☎ 02-99-76-71-59.

FLEURISSEMENT

Je tiens à remercier toutes les personnes bénévoles qui ont donné de leur temps pour le fleurissement de la commune.

Et, j'encourage d'autres personnes à l'avenir pour conjuguer nos talents et nos efforts afin d'embellir notre commune et que l'on puisse un jour voir sur le panneau St M'Hervé l'emblème d'une fleur.

Mais l'enjeu de ce concours est avant tout la mobilisation et la motivation des habitants.

Serge.



REMISE DES PRIX

Salle
Louis Grimoix

Le 17 octobre 2002

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES

Les lauréats ont reçu des bons d'achat à valoir à la pépinière HOLDER et la jardinerie Emeraude plus des entrées gratuites au Jardins de Brocéliande.

Nous remercions tous les bénévoles qui oeuvrent régulièrement pour améliorer l'environnement dans notre commune. Nous faisons appel à toutes les bonnes volontés pour continuer.

1^{ère} catégorie : Maisons avec façades ou balcons

- 1^{er} prix _____ M. et Mme BOYERE Joseph
2nd prix _____ M. et Mme AMIOT Jean-Yves
3^{ème} prix _____ M. et Mme BOULET Roger
4^{ème} prix _____ M. et Mme VALLIER Jean-Claude
5^{ème} prix _____ M. et Mme CARRE Jean-Marie



2^{ème} catégorie : Maisons avec jardin ou muret

- 1^{er} prix _____ M. et Mme CHANTREL Pierre
2nd prix _____ M. et Mme LABBE Christophe
2nd prix ex-aequo _____ M. et Mme POULARD Claude
3^{ème} prix _____ M. et Mme NIVOIX Fabrice
3^{ème} prix ex-aequo _____ M. et Mme VETTIER Claude



3^{ème} catégorie : Maisons et dépendances, anciennes exploitations agricoles, gîtes et résidences secondaires

- 1^{er} prix _____ M. et Mme FROTIN Louis
2nd prix _____ M. BOULET Roger
3^{ème} prix _____ M. et Mme MOREL Jean
3^{ème} prix ex-aequo _____ Mme FROTIN Angèle
4^{ème} prix _____ M. et Mme DROUYER Denis



4^{ème} catégorie : Fermes fleuries

- 1^{er} prix _____ M. et Mme CHAUPITRE François
2nd prix _____ M. et Mme MOREL Daniel
3^{ème} prix _____ M. et Mme BEAUDOUIN Jérôme
3^{ème} prix ex-aequo _____ M. et Mme DAVID Constant
3^{ème} prix ex-aequo _____ M. et Mme LANCELOT Pierre
3^{ème} prix ex-aequo _____ M. et Mme LOUIN Rémi



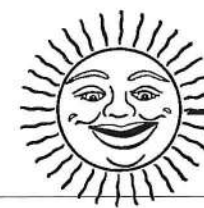
COMITÉ DES FÊTES

Encore une belle année ...

Ce sont Zidorr' et Marie Phono qui ont ouvert le programme de cette année 2002 le soir du 23 février accompagnés de René un « La Fontaine » d'aujourd'hui. Tour à tour pédagogues, conteurs et amuseurs, Zidorr' et Marie Phono ont su créer une ambiance bon enfant.



Et c'est avec plaisir que le public présent a pu se souvenir ou en apprendre sur les particularités et les finesses de notre propre langue, le gallo, et sur nos traditions.



Si vous les avez ratés à Saint M'Hervé, n'hésitez pas à aller les voir là où ils passeront...

« Tout commença sur une petite route de campagne, à la recherche d'un raccourci qu'ils ne trouvèrent jamais... »

Au volant de leur auto, l'Ariane, José et P'tit Reuné, son bon commis, rentraient d'un gueuleton bien arrosé comme il se doit ; mais cette fois ils faillirent bien y laisser leur peau. Nom de d'ja, au détour d'un virage sur la route de vitré, vlà t-y pas qu'une autre char'te arrive tout droit pleins phares en face d'eux...

Malgré tous les efforts de l'excellent pilote José, pas moyen d'éviter la collision !...

Le choc fut terrible, un vrai chaos : la vitrine de l'épicerie Spar ne résistera pas au pare-choc de l'Ariane... Ben oui, les chauffards d'en face qui firent si peur à P'tit Reuné, c'était nos deux gars eux-mêmes !... »



La suite ne fut pas triste et vous étiez nombreux à être venus l'entendre, ainsi que toutes les autres aventures des gars de la Coirie, « ces deux énergumènes à l'évolution ratée » comme ils le disent eux-mêmes. C'était le samedi 4 mai 2002 à 20 heures; la veille des 7èmes Tartines d'Artistes : une belle ouverture !

**Hervé Baslé,
réalisateur du « Champ Dolent » :
un spectateur attentif**



Ce furent près de 1000 personnes qui se présentèrent au départ des cars qui les emmenaient vers le départ du circuit, aux lieux même du tournage du film « *Le Champ Dolent* ».

Deux fois plus de randonneurs que d'habitude, c'est le signe d'un vrai succès, mais cela ne va pas sans poser de petits problèmes de logistique.

« Beaucoup de gens ont dû attendre patiemment leur tour avant de pouvoir prendre le départ de la randonnée, expliquait alors le président du Comité Patrick DAVARD, heureusement la plupart ont fait preuve d'une grande compréhension vis-à-vis de cette situation. Cependant, je tiens à présenter les excuses du Comité des Fêtes de Saint-M'Hervé pour les désagréments que cela a pu engendrer chez tous ces gens venus d'abord pour leur plaisir. »



**Des tartines de qualité ?
Des tartines par les aînés !**

Et, heureusement du plaisir il y en a eu sur le parcours : un cadre magnifique fait d'un bocage préservé et des rives du plan d'eau de Haute-Vilaine, des artistes de talents et heureux d'être là avec les gens, le fameux menhir du film « *Le Champ Dolent* », ...



**De jeunes talents prometteurs
à Saint M'Hervé...**

Le Comité des fêtes de Saint- M'Hervé remercie tous les bénévoles qui se sont joints à lui pour l'aider et participer ainsi au succès de la fête ; un coup de chapeau particulier au Club des Aînés Ruraux et un grand merci aux employés municipaux pour leur renfort.

N'oublions pas Messieurs et Mesdames David et Boutémy respectivement propriétaires et exploitants du champ dit « *Dolent* ».

**Bruno chemin, indissociable
des Tartines simples.**



**La fournotée de pataches :
Le plaisir des goûts.**

La présence d'Hervé Baslé, le réalisateur, fut elle aussi particulièrement appréciée ; non content d'être un réalisateur doué c'est aussi un homme de cœur fidèle à sa terre d'origine et à ses gens...

Merci encore à tous, et à l'année prochaine pour le 10ème anniversaire !...

**Quelques uns des nombreux artistes
venus cette année.**



Jean-Pierre MATTHIAS
Conteur du Pays de Dol



André BASLÉ adossé
au vieux corbillard

Un élément important du film



Le 13 juillet ce furent les fêtes du Bocage qui fermèrent brillamment la saison 2002 du Comité des fêtes de Saint-M'Hervé.

« Il n'y a pas de fest-noz à Saint M'Hervé parce qu'à Saint M'Hervé cela ne marche pas », c'est du moins ce que l'on entendait ou pensait jusqu'à présent...

Cette soirée du 13 juillet 2002 a prouvé le contraire : avec Inzhe et Emsaverien ce fut un succès total ! Comme pour les tartines d'artistes les gens s'étaient déplacés de loin, de bien au delà des limites du Pays de Vitré... C'est peut être que ce que l'on y fait ne doit pas être si mal.



AMIS DES SENTIERS DE HAUTE VILAINE

Randonnée du 8 septembre 2002

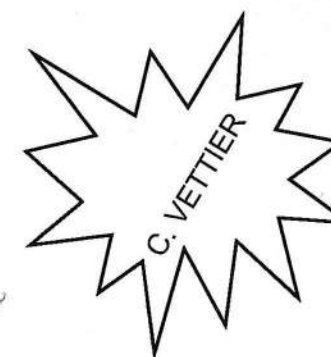
Le 8 septembre 2002, la zone de la Picassière était le point de ralliement pour les 35 cavaliers et 3 attelages présents.

Tous ont bouclé un circuit de 35 km : le matin près du plan d'eau de Haute Vilaine avec une pause « apéro » et pique-nique pour repartir ensuite vers d'agréables chemins sur Saint M'Hervé et Montautour.

Les habitués étaient satisfaits de pouvoir découvrir de nouveaux chemins malgré tout, avec le soleil en prime.



Merci aux bénévoles, à la municipalité, et aux propriétaires des terrains privés d'avoir permis le passage des cavaliers et attelages.



RENDEZ VOUS
Le 7 septembre
2003



**NETTOYAGE
DES CHEMINS :**

Un grand merci à toutes les personnes qui ont donné de leur temps pour l'entretien de ceux-ci...
Des journées de nettoyage seront organisées début 2003.

Tous les bénévoles seront les Bienvenus.

TENNIS

UNE SAISON RICHE EN ÉVÈNEMENTS...
POUR LE TENNIS.

Depuis le 06 mai 2002,

Un nouveau nom : **Tennis Club Haute Vilaine et Cantache.**

Une nouvelle association inter-communale : Balazé, Champeaux, Landavran, Marpiré, Montreuil sous Pérouse, St M'Hervé, Val d'Izé forment le nouveau club.

- 130 adhérents
- 2 équipes femmes seniors : 1 en D1, 1 en D2
- 9 équipes hommes seniors : 2 en D2, 1 en D3, 6 en D4
- 9 équipes jeunes (en prévision)



Cours de tennis :

20 à 21 heures de cours proposés sur les différentes communes.

Résultats

En dehors des bons résultats, individuels et des différentes équipes du Club St M'Hervé/Balazé (2001 / 2002), aucune descente, toutes se sont maintenues dans leur division.

LAETITIA a créé L'ÉVÈNEMENT de l'année pour le CLUB.

- ◆ Après un parcours qualificatif de 10 matchs*,
- ◆ Laëtitia est devenue à Dinard Vice-championne départementale seniors en 4ème série.
- ◆ Qualifiée pour le régional à Quimper,
- ◆ Laëtitia, après un match en 3 sets a obtenu le titre de championne de BRETAGNE,
- ◆ et son billet pour ROLAND GARROS pour disputer le championnat de France.

Un moment inoubliable pour tous ceux qui le 25 août 2002 ont foulé les allées de Roland Garros.



Pour revivre des moments sportifs aussi forts,
Tous à vos raquettes.

MERCI LAETITIA
pour ses moments inoubliables.



Le Temple du Tennis accueillait un car de 50 personnes du pays de Vitré pour encourager et soutenir Laëtitia. Après un match très disputé, avec des revirements « aux limites du supportable » la victoire était acquise. Tous repartaient avec l'espoir d'une bonne nouvelle pour le lendemain. Une journée d'inquiétude, pour ses supporters.... Malheureusement, le parcours de Laëtitia s'interrompait....

*Laëtitia a disputé sur l'année sportive du 01/10/2002 au 26/08/2002 : 43 matchs

FICHE D'IDENTITÉ DU NOUVEAU CLUB

- ♥ Nom : TENNIS CLUB HAUTE VILAINE ET CANTACHE
- ♥ Regroupement des communes : Balazé- Champeaux- Landavran- Marpiré- Montreuil sous Pérouse -St M'Hervé- Balazé.
- ♥ Création : le 06/05/2002
- ♥ Enregistrement à la préfecture : le 23/05/2002, N°0353020618
- ♥ Parution au journal officiel : le 22/06/2002
Agrée Jeunesse et sport le 26/11/2002
(coupon sport / famille)
- ♥ Siège : chez Marc TRAVERS
« Monfort » 35500 St M'Hervé



Président : - Marc TRAVERS
(St M'Hervé)

Vice-président : - Jacky Bouvrie
(Marpiré/Champeaux)
- Jean-Yves Bazillais
(Val d'Izé)
- Gustave Monthorin
(Balazé)
- Olivier Pairel
(Landavran/Montreuil-sous-Pérouse)

Secrétaire : - Françoise Gandon
(St M'Hervé)

Trésorier : - Jean-Yves Bardaine
(Balazé)



Inscrivez -vous pour
Roland Garros mai 2003

ORGANISATION

♣ Le Bureau

♣ Les Commissions :

Sportive : Jacky Bouvrie, Michel Ory (responsables)

Jeunes : Jean-Yves Bazillais et Anne Sophie Holder (responsables)

Animation : Marc Travers (responsable)

Finance : Jean-Yves Bardaine (responsable)

Information interne/externe : Fabien Travers, Régis Lancelot (responsables)

Manifestation : Gustave Monthorin (responsable)

♣ Les Adhérents

♣ Enseignants

Breveté d'État : Didier Himène (Vitré Communauté), Cyril Anderouard

♣ Initiateurs

Jacky Bouvrie, Pascal Brunetti, Laëtitia Gandon, Alexis Travers



Le bon plan découvrir le Tennis Pass
Une adhésion = 10 cours gratuits et la licence gratuite la saison suivante.

HAUTE VILAINE VOLLEY-BALL



Après de nombreuses années sous le nom de la Victoire Section Volley, les dirigeants du club de Saint M'Hervé ont décidé de se rapprocher avec la Chapelle Erbrée et Bourgon afin de regrouper tous les licenciés sous un seul et même club :



H.V.V.B : HAUTE VILAINE VOLLEY BALL

NOUVEAU BUREAU

Président	Nicole CORDELIER
Vice-Président	Mickaël SUHARD
Secrétaire	Anthony MARIN
Secrétaire-adjoint	Séverine CARRE
Trésorier	Cédric BOURSIER
Trésorier-adjoint	Stéphanie COUVERT
Membres actifs :	Rose DAVID, Arnaud MARTIN, Jérôme COURTAIS, Sébastien COURTAIS Stéphanie OGER, Damien MESSÉ, Linda COQUELIN, Adrien POULARD, Violaine AMIOT, Aurélie LELIÈVRE.

L'effectif de la nouvelle association pour la saisons 2002-2003 atteint le nombre de 74.
Le club se compose de 11 équipes divisées en 2 ligues :

1. LA F.S.C.F :

- 1 équipe POUSSINES DÉBUTANTES
- 1 équipe POUSSINES
- 1 équipe BENJAMINES
- 2 équipes MIXTE LOISIRS
- 3 équipes MIXTE 1ère DIVISION

2. LA F.F.V.B :

- 1 équipe MINIMES
- 1 équipe CADETTES
- 1 équipe SENIORS MASCULINS



Les entraînements :

- Les poussines et les benjamines se retrouvent le mercredi de 14 h à 15 h 30. Les poussines sont encadrées par Nicole CORDELIER et Fabienne CHANTREL. Anthony MARIN et Carole CHAUVEL s'occupent des benjamines.
- Les minimes et les cadettes s'entraînent le jeudi de 19 h à 20h30. Les seniors suivent de 20 h 30 à 22 h. Ces deux entraînements sont encadrés par un animateur de Vitré Communauté.
- Les mixtes s'entraînent le lundi de 19 h 30 à 21 h 00 encadrés par une animatrice de Vitré Communauté.



Les Matches ont lieu :

- Le vendredi à 21h pour les mixtes.
- Le samedi pour les équipes jeunes et senior qui occupent la salle à partir de 14h jusqu'à 21h.

Le Club tient à remercier les sponsors pour leurs contributions à l'achat d'un nouveau jeu de maillot. Il est destiné à notre équipe de cadettes aux nouvelles couleurs du club :
GRENAT & BLANC



Remerciements à tous les bénévoles qui encadrent nos équipes jeunes et seniors, ainsi qu'aux joueurs qui ont accueilli avec enthousiasme la création de la nouvelle association.

DATES A RETENIR !

- 16 mars 2003 : Tournoi mixte détente
- 19 avril 2003 : Coq au Vin (salle louis Grimoux).





Résultats sportifs

- ◆ Engagement d'une équipe moins de 15 ans (8 joueurs) en entente avec la Chapelle Erbrée et Bourgon.
- ◆ 1 équipe moins de 13 ans (9 joueurs) en entente avec la Chapelle Erbrée et Bourgon.
- ◆ 2 équipes benjamins (11 joueurs) dont 1 entente avec la Chapelle Erbrée
- ◆ 1 équipe poussins (7 joueurs)
- ◆ 7 débutants
- ◆ 2 équipes seniors (35 joueurs) :
 - ↳ 1 équipe en promotion 1ère qui finie 2ème a 10 points du 1er et avec 10 points d'avance sur le 2ème.
 - ↳ 1 équipe en 3ème division qui accède a la promotion 2ème en finissant 1ère.

Tournoi

- ☒ Le tournoi de St M'Hervé (25-26 mai)

Bonne participation, malgré le temps.

Résultat :

- ☞ **Senior vainqueurs** : St M'Hervé contre St M'Hervé.
- ☞ **Senior vaincus** : St M'Hervé bat Châtillon.

- ☒ St M'Hervé a aussi remporté le tournoi régional de Parcé qui comportait des équipes comme le stade rennais, la vitréenne ,l'ASV, Flers, Intrépide d'Angers.



Nouveau Sponsor

L'équipe 2 de St M'HERVÉ a reçu des mains de Rolande et Alain du bar des sports un équipement complet (short, maillot et chaussettes).

Le Club les Remercie.



Le Fait Marquant De L'Année

La rénovation totale des vestiaires en fin de saison 2001-2002 qui comprend maintenant :

- ☒ 1 grand vestiaire pour les deux équipes locales
- ☒ 2 vestiaires pour les deux équipes qu'on reçoit,
- ☒ une grande buvette.

Le club remercie la municipalité et les bénévoles pour leur dévouement.

D'autres aménagements sont à l'étude pour la saison en cours (l'éclairage du terrain)



N'oubliez pas chaque année, le dernier week-end d'octobre, la traditionnelle choucroute du football qui se passe dans la plus grande convivialité.



Pour tous jeunes de 6 ans qui désireraient pratiquer le football au club de St M'Hervé, prendre contact avec :

- ◆ Mr HANY Claude – Le Petit Cohigné - St M'Hervé
tél. :02.99.76.73.87.
- ◆ Mr CAILLET Patrick - 2 rue babin - St M'Hervé -
tél. : 02.99.76.70.98

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE

Gym Volontaire à repris son activité le 22 octobre 2002 avec une Nouvelle Animatrice Diplômée d'État qui assure les cours.

Tous les mardi soirs de :

20 h 15 à 21 h 15 salle Louis Grimoux jusqu'aux 15 avril 2003
et à partir du 6 mai 2003 salle des sports jusqu'à fin juin.

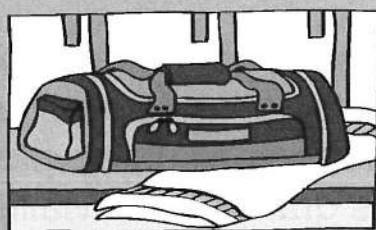
Environ 25 inscrits pour 30 cours pendant la saison 2002-2003.

Différents accessoires sont utilisés :

Ballon,
Steppes,
Bâtons,
Haltères,
Tapis et bien sur échauffements et relaxations.
En fin de saison tous les adhérents sont
conviés à un pot de l'amitié.



**Vous qui êtes intéressés par cette
activité hommes et femmes,
n'hésitez pas à vous joindre au
groupe.**



La cotisation annuelle est de 41,77€

Pour les cours plus 16,16€

Pour la carte d'adhérent familles rurales, assurance comprise.

Cette carte comprend diverses activités tel que l'Art Floral, la Ruche.

Pour tous renseignements complémentaires,

Le Président, Denis Lelièvre au 02.99.76.70.68.

La trésorière, Marguerite Lemoine au 02.99.76.71.61.

ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT

Au cours de cette année, l'association foncière a procédé au débroussaillage de 22 chemins d'exploitation.
L'entreprise Barbot avait été retenue.



Une bonne longueur de curage de fossés a été réalisée par l'entreprise Louin. Il est souhaitable qu'un passage de débroussailleuse soit effectué avant le curage de certains fossés. Les travaux de débroussaillage de ses fossés restent à la charge des riverains.

Des bons de pierre sont toujours accordés aux riverains pour l'entretien des chemins d'exploitation utilisés pour la servitude des parcelles.

Pour les curages des fossés s'inscrire à la mairie avant la fin février 2003

ANIMATIONS JEUNES ANNEE 2003



Les animations jeunes vont être reconduites
du 30 juin au 20 juillet 2003.

La FSCF reconduit des activités sportives et plus d'activités culturelles.
La tranche d'âge est de 10 à 18 ans.

Les activités proposées auront lieu sur une semaine complète dans la même commune et seulement l'après-midi.

Passage d'un car dans les communes pour conduire les jeunes dans chaque commune concernée.

Des courriers vont être envoyés aux familles avec possibilité d'inscription.



concernées

VITRE COMMUNAUTE



Les communautés des communes du Bocage Vitréen et du Pays de Château-bourg ont uni leurs compétences et leurs moyens pour créer une communauté d'agglomération au 1er janvier 2002 :

Comment fonctionne Vitré Communauté ?

Les 37 conseils municipaux élisent en leur sein 106 délégués communautaires en fonction de la population des communes .

Pour SAINT M'HERVE qui se situe entre 1001 et 2000 habitants le conseil a désigné 3 délégués.

Le conseil communautaire élit le Président (Pierre MEHAIGNERIE), les membres du bureau (7 Vice-Président et 8 Membres de groupe de Travail de Commissions).

Le bureau examine les orientations proposées par les commissions, présente les propositions au conseil communautaire, et exécute les décisions.

Les commissions placées sans l'autorité du Président, assistées d'un responsable administratif, proposent des orientations au bureau.

Que vous apporte la Communauté d'Agglomération ?

A : De l'emploi grâce au fort dynamisme de l'économie locale (- 5 % de chômage au 01/02/02) et à la volonté locale de développer les métiers du tertiaire afin d'équilibrer les emplois féminins et masculins, d'où les constructions de bâtiments industriels et locaux.

B : Logement : des informations en matière d'habitat locatif privé ou social et d'accession à la propriété sont à votre disposition à la Maison du Logement, rue Poterie à Vitré -contact : Laurence HIRBEC au 02.99.74.02.87.

Le service logement informe le public sur :

- Le logement locatif,
- Les demandes juridiques et administratives,
- Les aides et avantages pour l'accession à la propriété.



Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi de 9 h à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 h sauf le vendredi 17 h 30.

C : Des services et des équipements complémentaires à la commune :

- Transport : transport des scolaires vers les piscines et mise en place d'un transport à la demande.
- Piscines : des équipements communautaires à Vitré et Argentré du Plessis.
- Environnement : un réseau de six déchetteries, l'entretien des chemins de randonnées et des barrages. Contact : 02.99.00.91.10.
- Animations et Activités Sportives : camps sportifs destinés aux adolescents, raid du Bocage Vitréen, financement des animateurs sportifs. Contact : Loïc BOUSERIE : 02.99.74.52.61.
- Loisir et Détente : les fêtes du Bocage Vitréen, le rallye touristique.

- Vitré Communauté poursuit l'opération d'aménagement des sièges d'exploitation agricole en collaboration avec la chambre d'agriculture, le Conseil Général et le Conseil Régional. Cette opération a pour objectifs d'intégrer les bâtiments d'exploitations dans le paysage et améliorer le cadre de vie des agriculteurs.

- Retour à nos racines :

Des élèves de différents collèges (St Joseph à Argentré et Châteaubourg, Jeanne d'arc, Saint-Marie, Gérard de Nerval, Les Rochers Sévigné à Vitré) vont participer à un concours sur des thèmes qui font référence à nos racines (métiers anciens, noce d'antan...)

Transport à la demande :

A compter du 1er janvier 2003, un transport à la demande sera mis en place sur les 37 communes du territoire. Il s'adresse à toute personne habitant sur l'une des communes, et qui souhaite se déplacer à l'intérieur du périmètre de la communauté d'agglomération.

1) Son Fonctionnement :

Le service sera ouvert :

Le lundi et le samedi de 9 à 13 heures et le mercredi de 14 à 18 h 30.

Pour en bénéficier une réservation est obligatoire auprès de la Maison du Logement, 40 rue Poterie à Vitré. Téléphone : 02.99.74.02.87.

Le vendredi avant 16 heures (pour le samedi et le lundi)

Le mardi avant 16 heures (pour le mercredi).

Chaque personne souhaite utiliser le service (assuré par des taxis) doit être en possession d'une carte d'adhésion gratuite (s'adresser à la mairie du domicile). Elle détermine le prix à payer par l'usager.

2) Tarif :

Quelle que soit la distance parcourue, pour un aller simple 4 €.

2 € pour les personnes âgées de plus de 70 ans, pour les personnes bénéficiaires de la C.M.U, inscrites à l'A.N.P.E, les Rmistes, les personnes désignées par les C.C.A.S. ainsi que les ayant droits mineurs de ces bénéficiaires.



INFORMATION DIVERSES

LE REFLEXE VITALE

Simple et rapide. La carte Vitale contient les renseignements administratifs attestant de votre situation à l'assurance maladie. Avec elle, il n'y a plus de feuille de soins à compléter et le remboursement a lieu dans les vingt jours. Il faut toujours l'avoir sur soi pour la présenter si besoins aux professionnels de santé et aux établissements de santé.

Simple et évolutive. En cas de changement de situation, il suffit de signaler à votre caisse tout nouvel événement (mariage, naissance,...) et de lui adresser les justificatifs appropriés.

Quelques jours après, la mise à jour de la carte peut être effectuée dans l'un des points d'accueil de la caisse primaire ou sur les bornes Vitale mise à votre disposition.



PIK O'LIV



Atelier de fabrication et de création graphique
19, rue Le Guen de Kérangal -35200 RENNES
tél. : 02.99.32.17.50 -Fax : 02.99.32.18.60

A l'attention du directeur de publication du bulletin municipal ou flash info de votre commune. Avec tous nos remerciements.

AVIS

Aux organisateurs de vide-grenier, Braderies, brocantes, bourses aux collections.

Si vous souhaitez que votre manifestation paraisse GRATUITEMENT dans le guide 2003 des vide-greniers en Bretagne, contactez :

PIK O'LIV : 19, rue Le Guen de Kérangal
35200 Rennes.
tél. : 02.99.32.17.50 ou 06.82.66.07.44
Fax : 02.99.32.18.60 -www.bradboroc.com

AMICALE DES DONNEURS DE SANG BENEVOLES DU PAYS DE VITRE

CALENDRIER 2003

Don du Sang à Vitre : Les 15 et 17 Février
Les 3 et 5 Mai
Les 16 et 18 Août
Les 8 et 10 Novembre

7 Septembre 2003 : Grand concours de pêche au Jardin du Parc

11 Octobre à St M'Hervé - 19 heures.



CALENDRIER DES FETES 2003



JANVIER

03 Janvier
05 Janvier

Réception nouveaux arrivants à 20 heures - SLG
Vœux du Maire

FEVRIER

Néant



MARS

05 Mars
08 Mars
10 au 16 Mars
16 Mars
16 Mars

CLUB DE L'AMITIE Concours de belote - SLG
ECOLE Porte ouvertes
Brioche de l'amitié
VOLLEY Tournoi mixte détente
CLUB DE L'AMITIE Bouèze - SLG

AVRIL

05 Avril
19 Avril
29 Avril

SMICTOM Portes ouvertes
VOLLEY Coq au vin -SLG
CLUB DE L'AMITIE Concours de palets salle des sports

MAI

Néant

JUIN

22 Juin

ECOLE Fête d'été

JUILLET

Néant

AOÛT

28 Août

CLUB DE L'AMITIE Après midi détente -SLG ou salle des sports (si mauvais temps)

SEPTEMBRE

07 Septembre
30 Septembre

AMIS DES SENTIERS DE RANDONNEE DE HAUTES VILAINES
Randonnée
CLUB DE L'AMITIE Concours de belote- SLG

OCTOBRE

Néant

NOVEMBRE

Néant



DECEMBRE

06 Décembre

CLUB DE L'AMITIE Repas de fin d'année- SLG